

Une fois ce dernier temps de l'opération accompli, on vit en effet l'urine jaillir par le pavillon, preuve que le but était atteint. Il n'y eut plus qu'à garnir le pavillon d'un fossé, et à fixer la sonde par les moyens ordinaires pour en prévenir la sortie. (*Bull. de Ther.*)

CORRESPONDANCES.

Drs. Paterson et Pritchard.

MM. les Rédacteurs,

Nous lisons dans un journal de Glasgow, des observations sur le témoignage de ce médecin dans le procès de Pritchard, (empoisonneur de sa belle-mère et de son épouse), qui méritent quelques commentaires.

Selon ce journal, Paterson dit: "*that it was his impression in seeing Mrs. Pritchard, that she was poisoned with antimony. It was not his duty to go back to see her. He did not think his duty to interfere. He did not speak to Pritchard.*"

Deux fois ce médecin vit madame Taylor, et observa qu'elle éprouvait les symptômes qu'il attribuait à l'empoisonnement par l'antimoine. *Cependant, il ne croit pas devoir être dans l'obligation de revoir la patiente, mais bien de laisser à Pritchard le soin de préparer et d'administrer les prescriptions qu'il suggérerait, parceque Pritchard était médecin!* Et il refusa de certifier la mort de madame Taylor, *parceque, dit-il, l'examen post-mortem n'aurait rien prouvé!!* Dans des circonstances aussi critiques, il ne crut pas même nécessaire de s'assurer le lendemain ou plus tard de l'effet de ses prescriptions, ni de la manière qu'elles avaient été exécutées, ni de rien confier à la malade.

Cette conduite boiteuse, la profession et la presse ne sauraient se défendre de la stigmatiser. "Ce n'était pas pour la dignité de la profession, dit-il encore, qu'il en agissait ainsi, mais par étiquette."

Voir le certificat du Dr. Paterson dans la Gazette de Montréal du 15 Août dernier.

Quant à nous, nous nions qu'il soit d'étiquette et utile pour un malade, d'approuver, en présence de ses parents et amis, tout ce que le médecin a fait, lorsqu'il s'agit de consultations qui doivent être privées afin de modifier le traitement, s'il y a lieu. Cependant cela se pratique par quelques-uns en contradiction avec leur professorat et leur pratique habituelle, mais nous sommes loin de penser que la profession médicale sanctionne ces délicatesses trop motivées et trop antimédicales. De tels principes sont dit-on plus à la mode parmi nos confrères d'une autre origine, qui sont *fashionables* parmi nous; pour la raison encore que de riches familles canadiennes-françaises ne croient pas à l'égalité d'éducation, de science et d'habileté pratique chez nous, médecins, et que, par conséquent celles-là ne trouvent que rarement des médecins ordinaires ou consultants sur le nombre de trente à quarante pratiquants dans cette ville. Toutefois, ses médecins ont constamment prouvé qu'ils croyaient leurs avocats, notaires et autres hommes de profession au niveau de la science théorique et pratique des autres.

De son côté, la société anglaise prouve et nous affirme qu'elle pense aussi favorablement de ses médecins que des autres professions. Et... elle n'a pas tort.

Cette digression à propos de l'étiquette du Dr. Paterson, nous rappelle que les journaux anglais l'ont fortement blâmé. Le *Times* semble croire que la manière de juger du Dr. P. est de *principe général* dans la médecine. C'est, dit-il, "l'esprit de corps..." "Ce n'est pas tout-à-fait aussi différent que nous le désirerions, de ce que des médecins respectables font tous les jours..." "Ils approuvent tout et complimentent leur confrère, lorsque plus tard les faits nous prouvent qu'ils différaient totalement d'opinion." Selon le *Times* toujours, cela viendrait d'un sentiment de *loyauté envers ceux dont nous avons partagé et apprécié les ruses de guerre. Nous nous tenons tous par-la-main.*" Il termine par ces mots:

"Laisser perdre la vie de ses semblables dans la crainte de faire injure à la discrétion de la profession, ressemble à la cruelle